

# Autrefois et au pas de charge!



## Une recherche historique

Les Archives de la Ville sont régulièrement utilisées pour des recherches qui sont autant d'occasions de mettre en valeur la qualité et la richesse des documents conservés et de les faire connaître.

Véronique Czáka, historienne, prépare une thèse à l'Université de Lausanne sur l'histoire de la gymnastique en Suisse romande. Ses recherches l'ont amenée à Yverdon, où elle a fait quelques découvertes intéressantes. Elle a récemment publié « Société de gymnastique, éducation physique et politique: Contribution aux débuts de l'histoire de la gymnastique dans le Canton de Vaud » in *Revue Historique Vaudoise*, 117, 2008, p. 24-40 et « Images et mises en scène des corps en gymnastique au début du XX<sup>e</sup> siècle » in *Mémoire vive*, 2008, p. 50-57.

## La gymnastique dans les écoles d'Yverdon: des débuts mouvementés

Excepté les élèves de Pestalozzi et de ses successeurs, ceux du Collège, garçons issus des classes sociales aisées, sont les premiers jeunes yverdonnois à bénéficier d'un enseignement de la gymnastique, dès le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet enseignement va de pair avec les exercices militaires qui incluent maniement du fusil et du canon, le tout en uniforme. La gymnastique est alors considérée comme une préparation à l'école de recrues plutôt qu'une contribution à la bonne santé des élèves. Une grande partie des exercices sont des mouvements de troupe plus dignes d'une cour de caserne que d'école!

Cette conception de la gymnastique, élitiste et militariste, évolue au cours du siècle et les exercices militaires, comme l'uniforme, sont définitivement abolis, à Yverdon, en 1870. A la même époque, l'enseignement de la gymnastique est étendu aux filles de l'école supérieure et aux élèves les plus âgés du primaire. Amélioration rendue possible, entre autres, par la construction d'un hangar derrière le château, qui permet de s'exercer aussi en cas de mauvais temps. En effet, jusqu'en 1872, les collégiens ne disposaient que d'un emplacement en plein air aménagé avec des engins et les cours étaient supprimés en hiver. La nouvelle construction, un simple couvert, offre une protection contre la pluie et, pour les filles, contre les regards indiscrets. Faute de pouvoir chauffer cette structure, les autorités décident que les cours de gymnastique seront annulés, pour les filles, ou remplacés par du patinage, pour les garçons, lorsque la température atteint -3°C!

L'introduction de la gymnastique dans les écoles est aussi ralentie par le manque de préparation des instituteurs pour l'enseignement de cette discipline. Pour y remédier, à un instituteur issu de l'Ecole normale, les autorités communales préféreront un membre de la société de gymnastique locale pour occuper les fonctions de maître de gymnastique. Les lacunes pédagogiques et le « franc-parler » de certains de ces maîtres improvisés n'ont pas manqués de créer à l'occasion quelques soucis aux autorités, ce qui n'empêche pas cette situation de perdurer jusqu'à l'entre-deux-guerres.

De nouveaux progrès sont réalisés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la construction d'un local « chauffable », l'inscription officielle au programme des jeux et l'introduction d'une gymnastique spécifiquement féminine, comprenant des rondes et des chants. Par contre, les autorités scolaires sont moins favorables au football qu'elles interdisent aux filles de l'école secondaire en 1901... Que de chemin parcouru depuis lors!